



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

American Hospital of Paris

63, Boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

American Hospital of Paris

63, Boulevard Victor Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport sur l'audit des états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil des Gouverneurs de l'American Hospital of Paris,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'American Hospital of Paris, comprenant le bilan, le compte de résultat et les notes annexes au 31 décembre 2023.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'American Hospital of Paris au 31 décembre 2023 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et principes comptables applicables en France.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans :

- La note 4.4. « Principes, règles et méthodes comptables » précisant le changement de méthode comptable relatif à la mise en place du règlement ANC 2022-04 relatif à la présentation du nouvel état séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger,
- La note 4.7.5. « Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger » concernant la mise en place de l'état des séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'agrées par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances du 11 avril 2019. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en France et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux règles et principes comptables applicables en France, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'American Hospital of Paris en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'American Hospital of Paris.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA, permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'American Hospital of Paris ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'American Hospital of Paris à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus



d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ses informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'American Hospital of Paris à cesser son exploitation ;

- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris la Défense, le 18 juillet 2024

KPMG S.A.

Yves Delmas
Associé Expert-Comptable

Comptes annuels

En Euros

American Hospital of Paris

63, Bd Victor Hugo
92 200 Neuilly-sur-Seine

Exercice clos le 31 décembre 2023

SIRET : 78542377300015

Sommaire

1. BILAN ACTIF
2. BILAN PASSIF
3. COMPTE DE RESULTAT
4. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
 - 4.1. Activité et moyens de l'entité
 - 4.2. Faits marquants de l'exercice
 - 4.3. Evénements post clôture
 - 4.4. Principes, règles et méthodes comptables
 - 4.5. Informations relatives au bilan
 - 4.5.1. Immobilisations incorporelles
 - 4.5.2. Immobilisations corporelles
 - 4.5.3. Immobilisations financières
 - 4.5.4. Stocks et encours
 - 4.5.5 Etat des créances
 - 4.5.6. Fonds propres
 - 4.5.7. Fonds dédiés
 - 4.5.8. Provisions
 - 4.5.9. Dette financière
 - 4.5.10. Etat des dettes
 - 4.5.11. Produits à recevoir et charges à payer
 - 4.5.12. Comptes de régularisation
 - 4.6. Informations sur le compte de résultat
 - 4.6.1. Concours publics et subventions
 - 4.6.2. Résultat exceptionnel
 - 4.7. Autres informations

4.7.1. Engagements hors bilan

4.7.2. Effectifs

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

4.7.5. Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

6. Le Compte d'Emplois annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

1. Bilan Actif

En EUR

2023

2022

ACTIF

	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	25 946 083	22 704 268	3 241 815	4 014 530
Immobilisations incorporelles en cours	1 667 154		1 667 154	953 963
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	619 936	19 545	600 391	600 391
Constructions	147 091 636	104 668 011	42 423 625	41 864 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 584 233	33 491 096	5 093 137	4 309 687
Autres immobilisation corporelle	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	4 111 093		4 111 093	5 793 384
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations et créances rattachées	20 000 990	-	20 000 990	20 000 990
Autres titres immobilisé	300	-	300	300
Prêts	2 800 577	-	2 800 577	2 783 949
Autres	282 243	-	282 243	270 646
TOTAL I	241 104 245	160 882 920	80 221 325	80 592 409
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours	2 434 464		2 434 464	2 427 022
<u>Créances</u>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 429 245	2 880 563	33 548 682	38 617 300
Autres	37 186 551		37 186 551	37 904 012
Valeurs mobilières de placement	20 000 000		20 000 000	-
Disponibilités	49 031 384		49 031 384	57 967 590
Charges constatées d'avance	1 028 406		1 028 406	782 306
TOTAL II	146 110 050	2 880 563	143 229 487	137 698 230
Ecart de conversion actif III	304 221		304 221	304 221
TOTAL GENERAL (I+II+III)	387 518 516	163 763 483	223 755 033	218 594 860

2. Bilan Passif

En EUR

2023

2022

PASSIF

FONDS PROPRES

Report à nouveau	107 168 017	85 376 176
Excédent ou déficit de l'exercice	6 066 658	21 791 841
TOTAL I	113 234 675	107 168 017

FONDS REPORTES ET DEDIES

Fonds dédiés	36 588 354	26 879 314
TOTAL II	36 588 354	26 879 314

PROVISIONS

Provisions pour risques	4 821 390	5 482 853
Provisions pour charges	5 946 572	5 274 883
TOTAL III	10 767 962	10 757 736

DETTES

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 630 980	13 929 643
Avances et acomptes reçus	7 027 542	10 786 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 212 308	28 669 459
Dettes fiscales et sociales	14 672 443	13 829 073
Dettes sur immo. et comptes rattachés	889 131	1 183 350
Autres dettes	6 027 009	4 554 651
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL IV	62 459 413	72 952 232
Ecart de conversion passif (V)	704 629	837 561
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	223 755 033	218 594 860

3 Compte de résultat

En EUR

	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	4 206 415	3 363 619
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	92 127 838	79 998 882
<i>Produits de tiers financeurs</i>		-
Concours publics et subventions d'exploitation	33 778 207	33 425 564
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	15 462 701	11 297 138
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	1 054 891	
<i>Mécénat</i>	3 713 518	2 141 982
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 876 946	3 678 527
Utilisation des fonds dédiés	430 856	8 486 922
Autres produits	20 140 301	17 836 742
TOTAL I	176 791 673	160 229 376
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	31 758 054	26 714 825
Variation de stocks	- 7 443	68 917
Autres achats et charges externes	45 555 762	41 023 342
Impôts, taxe et versements assimilés	5 207 179	4 858 014
Salaires et traitements	41 250 876	37 321 959
Charges sociales	17 834 291	17 526 291
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	11 775 740	13 344 987
Dotation aux provision	3 743 974	895 740
Report de fonds dédiés	10 139 896	2 992 690
Autres charges	3 332 204	1 585 777
TOTAL II	170 590 533	146 332 542
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 201 140	13 896 834
<i>Produits financiers</i>		
Autres intérêts et produits assimilés	396 429	121 585
Différences positives de change	11 604	6 944
Total III	408 033	128 529
<i>Charges financières</i>		
Autres intérêts et charges assimilées	252 213	675 696
Différences négatives de change	18 820	13 443
Total IV	271 033	689 139
RESULTAT FINANCIERS (III-IV)	137 000	- 560 610
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	6 338 140	13 336 224
<i>Produits exceptionnels</i>		
Produits sur opérations de gestion	- 10 150	84 338
Produits sur opérations en capital	70 562	8 000 000
Total V	60 412	8 084 338
<i>Charges exceptionnelles</i>		
Charges sur opérations de gestion	262 581	- 374 952
Charges sur opérations en capital	69 313	3 673
Total VI	331 894	- 371 279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 271 482	8 455 617
Total des produits (I+III+V)	177 260 118	168 442 243
Total des charges (II+IV+VI)	171 193 460	146 650 402
EXCEDENT OU DEFICIT	6 066 658	21 791 841

4 Annexe aux comptes annuels

4.1. *Activité et moyens de l'entité*

L'Hôpital Américain de Paris (AHP) est une association créée en 1906 par quelques membres de la communauté américaine de Paris. Leur volonté était de faire œuvre de bienfaisance en construisant à Paris un hôpital capable d'offrir aux ressortissants américains résidant en France, quels que soient leurs revenus, des soins médicaux conformes aux pratiques américaines et délivrés dans leur langue maternelle.

Le 30 janvier 1913, le Congrès Américain a voté à Washington, selon la procédure dite d'incorporation, une loi qui reconnaît la Charte de l'Hôpital Américain de Paris et lui accorde un statut fédéral. Le 18 mars 1918, en remerciement des services rendus à la France pendant la Première Guerre Mondiale, le Conseil d'Etat a accordé à l'Hôpital Américain de Paris la reconnaissance d'utilité publique et un décret l'autorise à recevoir des dons qui lui permettent d'investir dans ses infrastructures, son matériel médical ainsi que dans des projets dans le domaine de la santé.

L'AHP reste un hôpital privé classique, couvrant la quasi-totalité des activités hospitalières, mais ne réalisant pas d'actes de chirurgie lourde. L'AHP a des plateaux médicaux techniques de grande qualité, et un équipement lourd (IRM, Scanner, TEP scan..) de très haut niveau ce qui en fait un atout pour nos patients.

L'AHP intègre dans ses locaux des box de consultations externes, dans lesquels les médecins reçoivent en consultation les patients. Tous les médecins travaillant à l'AHP sont accrédités, et sont tous libéraux et indépendants. L'AHP n'a pas de médecin salarié. L'AHP possède également un « check-up center » des plus importants en France.

80 % de nos patients sont « sécurité sociale », mais l'AHP attire également une patientèle internationale importante, qui correspond à 20 % de son activité. Le Moyen-Orient et l'Afrique sont les deux principales régions dans lesquelles vivent nos patients internationaux. L'AHP vit depuis plusieurs mois maintenant, et cela comme tous les centres hospitaliers, un virage de l'hospitalisation complète vers l'hospitalisation ambulatoire (sans nuitée).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

L'association dégage un bénéfice de 6 066 058 € pour l'exercice 2023.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

4.2. Faits marquants de l'exercice

L'exercice s'est caractérisé par une reprise soutenue de l'activité opérationnelle et hospitalière de l'AHP. Incluant les Dons, l'AHP termine son année 2023 avec un résultat positif.

4.3. Evénements post clôture

Il n'y a pas d'événement post clôture concernant cet exercice.

4.4. Principes, règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux nouveau règlement comptable ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

L'autorité des Normes Comptables a adopté le 30 Juin 2022 le règlement n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mise en place par la loi n°2021-1109 du 24 Août 2021 confortant le respect des principes de la République et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 01 Janvier 2023 et constituent un changement de méthode comptable.

Par ailleurs les comtes de l'association ont été élaborés conformément au règlement ANC 2014-03 notamment sur la base des principes fondamentaux du PCG :

- Image fidèle
- Comparabilité et Continuité de l'exploitation,
- Régularité et sincérité,
- Prudence
- et de permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes et règles d'évaluation

✓ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée normale d'utilisation selon le mode linéaire. La première annuité d'amortissement est calculée selon la règle du prorata temporis, à compter de la date de mise en service.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

➤ Logiciels, études et développements	Amortissement de 3 à 10 ans
➤ Constructions :	Amortissement de 25 à 50 ans
➤ Installations techniques, matériel, outillage :	Amortissement 5 à 10 ans
➤ Autres équipements :	Amortissement 3 à 5 ans
➤ Matériel de transport :	Amortissement sur 5 ans
➤ Matériel de bureau :	Amortissement sur 5 ans
➤ Matériel informatique :	Amortissement sur 3 ans

Les immobilisations incorporelles en cours représentent les coûts d'acquisition et de mise en œuvre d'actifs incorporels non encore opérationnels au 31 décembre 2023. Les immobilisations corporelles en cours représentent l'avancement des travaux réalisés et non achevés au 31 décembre 2023.

Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés et qu'il existe par conséquent un risque que la valeur comptable de l'actif ne soit pas recouvrable. Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

✓ Immobilisations financières

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des actifs dans le patrimoine.

Les prêts font l'objet de dépréciation au cas par cas, selon la probabilité de recouvrement. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est inférieure à la valeur de la quote-part détenue.

✓ Stocks

Les stocks, principalement les médicaments et les fournitures médicales, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

✓ Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. La dépréciation est évaluée en fonction de la typologie de la créance et du taux de recouvrement basé sur les statistiques des 2 dernières années.

✓ Opération en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances, en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

✓ Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si cette dernière est inférieure.

Les disponibilités en devises étrangères sont évaluées au cours de change de clôture. Les écarts de conversion représentant des pertes latentes sont intégralement provisionnés.

✓ Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ils sont regroupés par nature de ressources : subventions d'exploitation, contributions financières et ressources issues de la générosité du public.

Le projet est défini par l'organe compétent et répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « report en fond dédiés ». Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie » utilisations des fonds dédiés ».

✓ Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir :

- les risques et litiges en cours ;
- les engagements pris envers le personnel au titre des indemnités de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont provisionnés à hauteur de 5 946 571€ au 31 décembre 2023.

L'engagement de retraite correspondant aux indemnités de départ à la retraite est comptabilisé en provision pour charges et est calculé conformément à la recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 7 novembre 2021 et en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n° 475/2012 du 5 juin 2012. En tenant compte des hypothèses suivantes :

- des effectifs présents ;
- d'un départ volontaire des salariés à la retraite à 63 ans pour l'ensemble des salariés ;
- d'un taux de rotation (% par tranche d'âge) ;
- d'une table de mortalité (INSEE TV TD 16-18) ;
- d'un taux d'actualisation de 3,17% en 2023 (vs 3,86% en 2022)
- d'un taux de revalorisation salariale de 2.50% ;
- d'un taux de charges sociales de 60%

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant reste incertain.

✓ Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

✓ Legs et donations

Les legs et donations sont enregistrés à la date de transfert de propriété pour les immeubles ou à la date de perception des fonds.

Les dons peuvent être divisés en deux catégories : les dons affectés à des projets précis et les autres dons utilisables par l'Hôpital Américain sur des projets de son choix.

✓ Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.5. Informations relatives au bilan

4.5.1. Immobilisations incorporelles

	2022			2023
Brut		Acquisition	Diminution	Reclassement
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	24 431 800	1 514 283	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	953 963	713 191		
	25 385 763	2 227 474	-	-
Amortissement		Dotation	Diminution	Reclassement
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	20 417 270	2 286 998		
Immobilisations incorporelles en cours	-			
	20 417 270	2 286 998	-	-
Net				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 014 530	(772 715)	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	953 963	713 191	-	-
	4 968 493	(59 524)	-	-

4.5.2. Immobilisations corporelles

	2022			2023
Brut		Acquisition	Diminution	Reclassement
Terrains	619 936			
Constructions	140 189 070	5 220 275		1 682 291
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 728 350	3 058 776	(202 893)	
Autres immobilisations corporelle	-			
Immobilisations corporelles en cours	5 793 384			(1 682 291)
	182 330 740	8 279 051	(202 893)	-
Amortissement		Dotation	Diminution	Reclassement
Terrains	19 545			
Constructions	98 324 501	6 343 510		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	31 418 663	2 206 013	(133 580)	
Autres immobilisations corporelle	-			
Immobilisations corporelles en cours	-			
	129 762 709	8 549 523	(133 580)	-
Net				
Terrains	600 391	-	-	-
Constructions	41 864 569	(1 123 235)	-	1 682 291
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 309 687	852 763	(69 313)	-
Autres immobilisations corporelle	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	5 793 384	-	-	(1 682 291)
	52 568 031	(270 472)	(69 313)	-

4.5.3. Immobilisations financières

	2022				2023
Brut		Acquisition	Diminution	Reclassement	
Participations	20 000 990				20 000 990
Autres titres immobilisés	300				300
Prêts	2 783 949	180 015	(163 387)		2 800 577
Autres	270 646	11 597			282 243
	<u>23 055 885</u>	<u>191 612</u>	<u>(163 387)</u>	<u>-</u>	<u>23 084 110</u>
Dépréciation		Dotation	Diminution	Reclassement	
Participations	-				-
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts	-				-
Autres	-				-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Net					
Participations	20 000 990	-	-	-	20 000 990
Autres titres immobilisés	300	-	-	-	300
Prêts	2 783 949	180 015	(163 387)	-	2 800 577
Autres	270 646	11 597	-	-	282 243
	<u>23 055 885</u>	<u>191 612</u>	<u>(163 387)</u>	<u>-</u>	<u>23 084 110</u>

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital (K EUR)	Quote-part de capital détenue	Valeur nette comptable des titres détenus (K EUR)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clôt (K EUR)	Résultat du dernier exercice clôt (K EUR)
Centre de Cancérologie de la Porte de Saint-Cloud	1 000	100%	20 000	27 538	1 478
SCI	1	99%	1	0	0

4.5.4. Stocks et encours

	2023			2022
Brut	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnement	182 384	-	182 384	260 456
Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	2 252 080	-	2 252 080	2 166 566
	<u>2 434 464</u>	<u>-</u>	<u>2 434 464</u>	<u>2 427 022</u>

4.5.5. Etats des créances

Etat des créances par échéance	2023			2022
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 429 245	36 429 245		42 701 841
Avances et acomptes versés	87 800	87 800		97 705
Etat et autres collectivités	197 187	197 187		166 031
Groupe et associés	25 692 308	-	25 692 308	20 825 239
Personnel et médecins	4 295 662	4 295 662		1 008 396
Autres créances	6 913 594	6 913 594		15 806 641
	73 615 796	47 923 488	25 692 308	80 605 853

Dépréciation des créances	2022			2023
		Dotation	Reprise	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 084 541	939 219	(2 143 197)	2 880 563
Autres	-	-	-	-
	4 084 541	939 219	(2 143 197)	2 880 563

4.5.6. Fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Réserves					
Report à nouveau	85 376 176	21 791 841			107 168 017
Excedent ou déficit de l'exercice	21 791 841	(21 791 841)	6 066 658		6 066 658
Total	107 168 017	-	6 066 658	-	113 234 675

4.5.7. Fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transfert	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont projet sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Variation des fonds dédiés issus de							
Subventions d'exploitation	-						
Contribution financière	-						
Ressources liées à la générosité du public	26 879 314	10 139 896	(430 856)			36 588 354	3 435 833
Total	26 879 314	10 139 896	(430 856)	-	-	36 588 354	3 435 833

Variation des fonds dédiés issus de ressources liées à la générosité du public	2022			2023
	A la clôture de l'exercice	Reports	Utilisation	A la clôture de l'exercice
COVID 19	127 643			127 643
ONCOLOGY	5 000	14 000		19 000
UROLOGIE	1 000	600		1 600
FREE TREATMENT (américain dans le besoin)	60 649	22 084		82 733
IMAGING CENTER	659 555			659 555
PMC (Urgences)	214 229		(214 229)	-
RYTHMOLOGIE	42 870	55 000		97 870
WELLNESS LAB	27 412		(10 000)	17 412
MUSICOTHERAPIE (licence et mat de l'AHP)	47 000			47 000
INNOVATION MEDICALE	141 189	100 000		241 189
RECHERCHE CLINIQUE	52 600			52 600
MEDICAL EXCHANGE	(32 712)	32 712		-
EXCHANGE PROGRAM	772 449		(69 414)	703 035
MEDICAL EQUIPEMENT	1 495 147	1 601 377		3 096 524
NURSING EXCHANGE PROGRAM	25 000			25 000
WW2	85 529	10 000		95 529
AMERICAN RELATIONS	80 597	45 269		125 866
PROJET KOALOU	4 100			4 100
OPHTALMOLOGIE MATERIEL	87 000			87 000
DON POUR PERSONNEL	115 651		(115 651)	-
AHP COLLEGE	60 700		(1 262)	59 438
ENDOSCOPIE PAR A.I	62 889			62 889
CC FONDS INTERET GENERAL	333 333	20 000		353 333
BIENTRAITANCE MATERNITE	20 300		(20 300)	-
JARDIN ZEN	60 000	54 600		114 600
SALLE HYBRIDE	-	1 089 664		1 089 664
FORMATION ACLS	-	15 148		15 148
ALZHEIMER innovation medical	61 760			61 760
CANCER DU SEIN innovation medical	59 683			59 683
COVID19 (partiellement)	1 498 745			1 498 745
DR. NYS	22 167			22 167
ENDOSCOPIE	5 000			5 000
MALADIES CARDIO	20 680			20 680
CAPITAL CAMPAIGNE	20 662 149	7 079 442		27 741 591
Total	26 879 314	10 139 895	(430 856)	36 588 353

4.5.8. Provisions

	2022			2023
		Dotation	Reprise	
Provision pour risque	5 482 853	3 092 285	(3 753 748)	4 821 390
Provision indemnité de départ à la retraite	5 274 883	671 689		5 946 572
	10 757 736	3 763 974	(3 753 748)	10 767 962

4.5.9 Dette financière

	2022	Augmentation	Remboursement	2023
Emprunt auprès établissement de crédit	13 929 643		(1 298 663)	12 630 980
	13 929 643	-	(1 298 663)	12 630 980

	Moins d'1 an	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette par échéance	12 630 980	1 318 778	5 480 554
			5 831 648

4.5.10 Etat des dettes

	2023			2022
Etat des dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 212 307	21 212 307		28 669 459
Avances et acomptes reçus	7 027 542	7 027 542		10 786 056
Dettes fiscales	43 831	43 831		1 868 050
Organismes sociaux	8 476 427	8 476 427		6 202 739
Dettes personnel et médecins	6 152 185	6 152 185		5 758 284
Dettes sur immo. et comptes rattachés	889 131	889 131		1 183 350
Autres dettes	6 027 007	6 027 007		4 554 651
	49 828 430	49 828 430	-	59 022 589

4.5.11. Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir s'élèvent à 8 560 k€ à fin décembre 2023. Ils correspondent principalement aux séjours des patients constatés sur l'année et non facturés à la clôture de l'exercice.

Les charges à payer correspondent principalement pour 15 625 k€ aux factures non parvenues relatives aux achats de biens et services, pour 12 058 k€ à des dettes relatives au personnel et aux charges sociales attachées.

4.5.12. Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Des charges constatées d'avance sont comptabilisées lorsque les factures d'achats sont comptabilisées avant la réalisation des prestations. Elles représentent 1 028 k€ au 31 décembre 2023.

Le montant des produits constatés d'avance est nul au 31 décembre 2023.

4.6. Informations sur le compte de résultat

4.6.1. Concours public et subventions d'exploitation

	2023	2022
Assurance public		
- dont T2A	15 491 672	15 134 692
- dont MIGAC	18 286 535	18 290 872
Subventions	-	-
Total	33 778 207	33 425 564

4.6.2. Résultat exceptionnel

Les éléments composant le résultat exceptionnel concernent principalement divers produits et charges liés à des patients sur des exercices antérieurs.

4.7. Autres Informations

4.7.1. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général. Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte de Mécénat à la signature de la convention, sauf si existence de condition suspensives.

L'hôpital américain bénéficie de conventions de mécénat pluriannuelles destinées à la « Capital Campaign » et notamment au financement du bâtiment K dont l'achèvement est prévu fin 2025. A ce titre, l'hôpital américain, au regard des incertitudes portant sur le recouvrement de ces conventions, comptabilise ces engagements reçus à l'encaissement effectif des fonds. La différence entre les montants stipulés dans les conventions et les montants encaissés est inscrit en engagement hors bilan et représente à la date d'arrêté des comptes une valeur de 1 139 k€.

Engagements donnés

Crédit-bail

Une partie du matériel médical est financé par crédit-bail, le détail de ces opérations de crédit-bail se présent comme ci-dessous au 31 décembre 2023.

En K EUR	Matériel médical
Valeur d'origine	16 001
Amortissement	
Cumul exercices antérieurs	8 133
Dotation de l'exercice	1 463
Total	6 405
Redevances payées	
Cumul exercices antérieurs	8 133
Exercice	1 443
Total	9 576
Redevances restant à payer	
à 1 an au plus	1 495
à plus d'1 an et 5 ans au plus	4 650
à plus de 5 ans	268
Total	6 413

4.7.2. Effectifs

	2023	2022
Cadres	147	163
Non-cadres	648	643
Total	795	806

4.7.3. Rémunération versée aux trois plus hauts cadres dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut- être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les membres du bureau des gouverneurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

4.7.4. Informations sur les transactions avec les parties liées

L'hôpital Américain de Paris est associé à la Fondation « the American Hospital of Paris Fondation ». A fin décembre 2023 l'hôpital détient une créance de 3 692 k€ sur cette fondation.

Par ailleurs depuis 2011, l'Hôpital Américain de Paris produit des comptes consolidés en normes US. Ces derniers font l'objet d'une certification. Les comptes sociaux de la fondation ainsi que le CCPSC sont ainsi intégrés par intégration globale dans les comptes consolidés de l'Hôpital Américain de Paris.

Les médecins ne sont pas salariés de l'hôpital, ce sont des praticiens indépendants qui s'acquittent d'une redevance pour l'usage des locaux, des équipements et du personnel soignant de l'hôpital. L'hôpital collecte le paiement des prestations médicales et rétrocède ensuite aux médecins. A ce titre la dette vis-à-vis des médecins s'élève à 1 672 k€ au 31 décembre 2023.

4.7.5. Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger

L'hôpital américain ne dispose pas à ce jour du système d'information lui permettant de produire cette information. Néanmoins, l'hôpital considère que les ressources en provenance de l'étranger ne sont pas matérielles.

L'hôpital mettra en œuvre les procédures lui permettant de mettre à disposition ces informations à partir de l'année prochaine.

5. Le Tableau du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Le règlement ANC n° 2018-06 a défini ce nouvel état de synthèse qui présente les produits par origine et les charges par destination, de manière comparative entre l'exercice concerné et l'exercice précédent, et qui fait apparaître distinctement la part issue de la générosité du public.

Le CROD est issu directement du compte de résultat de l'hôpital présenté précédemment.

Les charges par destination des rubriques suivantes agrègent les charges de toute nature (personnel, fonctionnement, amortissement) selon les principes suivants.

- Missions sociales : charges supportées pour réaliser les missions sociales telles qu'elles ressortent des statuts de l'hôpital.

- Frais de recherche de fonds : charges supportées pour solliciter et traiter, les ressources liées à la générosité du public (dons, mécénats, legs et produits rattachés).

- Frais de fonctionnement : couvrent la gouvernance de l'hôpital et ses fonctions supports, ce classement est issu de la comptabilité analytique de l'hôpital. Une quote-part de ces frais est affectée à la générosité du public, le ratio est de 43% pour l'exercice 2023 et représente le coût des activités de logistique et de gestion générales attribué aux différents services de l'hôpital.

Produits liés à la générosité du public :

Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs et donations.

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	24 437 526	24 437 526	16 802 739	16 802 739
Cotisations sans contrepartie	4 206 415	4 206 415	3 363 619	3 363 619
Dons, Legs et mécénat				
Dons manuels	15 462 701	15 462 701	11 297 138	11 297 138
Legs, Donations et assurances vies	1 054 891	1 054 891		
Mécénat	3 713 518	3 713 518	2 141 982	2 141 982
2. Produits non liés à la générosité du public	112 736 584		107 892 804	
Contributions financières	0			
Autres produits non liés à la générosité du public	112 736 584		107 892 804	
3. Subventions et autres concours publics	33 778 207		33 425 564	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	5 876 946		1 834 214	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	430 856	430 856	8 486 922	8 486 922
TOTAL	177 260 118	24 868 382	168 442 243	25 289 661
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	104 290 974	798 562	95 755 080	791 677
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	104 290 974	798 562	95 755 080	791 677
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds	946 632	946 632	889 504	889 504
Frais d'appel à la générosité du public	946 632	946 632	889 504	889 504
3. Frais de Fonctionnement	51 132 764	407 052	44 413 219	382 487
4. Dotation aux provisions et dépréciations	4 683 194		2 599 909	
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	10 139 896	10 139 896	2 992 690	2 992 690
TOTAL	171 193 460	12 292 142	146 650 402	5 056 358
EXCEDENT OU DEFICIT	6 066 658	12 576 240	21 791 841	20 233 303

6. Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles générales du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) a été modifié par le nouveau règlement ANC n° 2018-06. Il fait désormais apparaître de manière comparative pour l'exercice concerné et

l'exercice précédent les seules ressources directement issues ou rattachées à la générosité du public ainsi que l'utilisation qui en a été faite.

Le CER dans sa partie supérieure correspond aux colonnes du CROD « dont générosité du public ». Il est complété en partie inférieure par les opérations en capital réalisées au moyen des ressources issues de la générosité du public : investissements nets des amortissements, remboursement des emprunts en capital, abondement de la dotation.

Emplois de l'exercice financés par la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont utilisés au seul profit de l'hôpital. Les dons, mécénats et libéralités affectés spécifiquement sont directement utilisés pour financer les missions sociales conformément aux intentions indiquées par le donateur.

Les dons, mécénats et libéralités reçus au cours de l'exercice et non affectés spécifiquement par le donateur financent, sur affectation par le Comité Financier des Gouverneurs de l'Hôpital :

- les missions sociales, de manière complémentaire aux autres ressources.
- les frais d'appel à la générosité du public et de traitement des dons et des legs

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	798 562	791 677	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	798 562	791 677	1.1 Cotisations sans contrepartie	4 206 415	3 363 619
			1.2 Dons, legs et mécénats	20 231 111	13 439 120
			- Dons manuels	15 462 701	11 297 138
			- Legs, donations et assurances-vie	1 054 891	-
			- Mécénat	3 713 518	2 141 982
			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	946 632	889 504			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	946 632	889 504			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	407 052	382 487			
- Salaires et charges	-	-			
- Dépenses opérationnelles, exceptionnelles et financières	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	2 152 246	2 063 668	TOTAL DES RESSOURCES	24 437 526	16 802 739
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	10 139 896	2 992 690	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	430 856	8 486 922
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	12 576 240	20 233 303	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	24 868 382	25 289 661		24 868 382	25 289 661
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (Hors fonds dédiés)	16 404 717	13 668 631
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	12 576 240	20 233 303
			(-) Investissements et (+) desinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 11 442 690	- 18 102 966
			(+) Retraitement des dotations aux amortissements	600 828	605 749
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (Hors fonds dédiés)	18 139 096	16 404 717